



Communiqué de presse

Lancement du Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère pour que le handicap ne soit plus un frein à l'accueil en milieu ordinaire

Ce jeudi 20 septembre 2018, les représentants du Département de l'Isère, de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Isère, de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère, de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Association Collectif Enfants Parents Professionnels 38-73 et de l'association Culture Loisirs Vacances Rhône-Alpes ont signé l'accord de coopération fondant le **Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère- PRHEJI**.

Une coopération efficiente au service des enfants en situation de handicap

Cet accord de coopération, signé par Sandrine Martin-Grand, Vice-Présidente du Département chargée de la famille, de l'enfance et de la santé ; Laura Bonnefoy, Vice-Présidente du Département chargée de la dépendance et des handicaps ; Corinne Gautherin, directrice de la Direction départementale de la cohésion sociale ; Aymeric Bogey, directeur de la Délégation départementale de l'Isère de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes ; Claude Chevalier, directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Isère ; Jérémy Salgues, président de l'Association Collectif Enfants Parents Professionnels 38-73 (ACEPP) ; Danièle Pic, présidente de l'Association Culture Loisirs Vacances Rhône-Alpes (CLV), vient poser les jalons d'un Pôle Ressource Handicap départemental dont la finalité est de rendre le « milieu ordinaire » inclusif en favorisant et développant l'accueil des enfants et jeunes en situation de handicap dans les structures petite enfance et de loisirs périscolaires, de loisirs et en séjours de vacances dans le département de l'Isère. Il a pour objectif de lever les freins repérés à cet accueil.

L'animation du Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère -PRHEJI- est confiée à deux entités associatives déjà engagées dans la démarche depuis plusieurs années dans le département de l'Isère et dont les savoir-faire sont complémentaires : l'ACEPP 38-73 pour les actions à mener dans le secteur de la petite enfance (Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant et des assistants maternels) et l'association CLV Rhône-Alpes pour les actions à mener dans le domaine des loisirs (accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires et des séjours de vacances).

Le Pôle Ressource Handicap Enfance Jeunesse de l'Isère : un projet innovant pour que le handicap ne soit plus un frein à l'accès aux loisirs

Le PRHEJI s'adresse aussi bien aux familles qu'aux gestionnaires de structures et aux équipes d'encadrement qui peuvent trouver auprès de ses référents « petite enfance » et « enfance-jeunesse et loisirs » des réponses à leurs questions, des adresses utiles au sein d'un réseau dynamique ou encore une aide éducative en fonction des situations rencontrées et du public accueilli. Il propose également des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement des équipes sur site.

Ce nouveau dispositif n'entend pas complexifier le parcours des familles mais vise au contraire à les soutenir par différentes actions dont elles seront bénéficiaires de façon directe (lorsqu'elles auront sollicité le PRHEJI) et de façon indirecte, lorsqu'elles pourront trouver des solutions de garde et d'accueil de loisirs et de de proximité pour leur enfant en situation de handicap. Parmi ces actions indirectes, la formation et l'accompagnement des équipes de professionnels à l'accueil de la différence seront des axes de travail importants.

Le PRHEJI œuvre donc à l'articulation des acteurs et partenaires des secteurs de la petite enfance et des loisirs pour que les structures deviennent toujours plus inclusives et laissent ainsi toute la place qui leur revient aux enfants en situation de handicap dans leurs établissements.

Enfin, cette démarche iséroise s'inscrit pleinement dans un projet d'avenir puisqu'une mission nationale *Accueils de Loisirs & Handicap* a été lancée en 2017 afin de recenser les dispositifs-ressources existants à travers toute la France et présentera des propositions pour un référentiel national des Pôles d'Appui et de Ressources dès la fin d'année 2018.

Contact

PÔLE ENFANCE, JEUNESSE

Périscolaire, loisirs, vacances

CLV Rhône-Alpes

9, Rue du Colombier

38160 Saint-Marcellin

04 76 36 14 71

Annick Reynaud / Margot David

enfance-jeunesse@prheji.fr

PÔLE PETITE ENFANCE

Accueil individuel + collectif

ACEPP 38/73

132, impasse des Hortensias

38430 Saint Jean de Moirans

04 76 35 02 32

Mélanie Marcolin

petite-enfance@prheji.fr